

# Vos tarifs au quotidien

## Entreprises

---

### Principales conditions tarifaires 2025

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Tarifs en euros HT



# PRINCIPAUX SERVICES DOMESTIQUES



## PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS

### ESPÈCES

- Versement d'espèces ou retrait d'espèces au distributeur automatique de billets J

### CHÈQUES

- Remise de chèque(s) J+1 jour ouvré
- Paiement d'un chèque J

### VIREMENTS

- Émission d'un virement SEPA interne ou externe J
- Réception d'un virement SEPA interne ou externe J

### AVIS DE PRÉLÈVEMENT

- Remise d'avis de prélèvement E ouvré
- Paiement d'un prélèvement SEPA E

### EFFETS

- Effet présenté au paiement E
- Effet papier
  - Remis avant E - 10 jours calendaires E
  - Remis après E - 10 jours calendaires, échu ou à vue J + 13 jours calendaires
- Effet télétransmis
  - Remis avant E - 10 jours calendaires E
  - Remis après E - 10 jours calendaires J + 11 jours calendaires

### CARTES

- Paiement par carte (électronique) J opération + 1 jour ouvré (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche et jours fériés compris

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.)



## FONCTIONNEMENT DE VOS COMPTES

### COMMISSIONS TRIMESTRIELLES

€

- **Commission de mouvement de compte** **0,10 %**  
Elle est calculée sur le montant total des mouvements enregistrés au débit du compte.  
- minimum de perception **47,00 / trim**
- **Commission de plus fort découvert** **0,098 %**  
Elle s'applique au plus fort découvert de chaque mois du trimestre.
- **Commission d'engagement sur ligne de découvert** **1% / an**  
- commission trimestrielle sur la ligne de découvert en compte confirmée par contrat.

### INFORMATIONS

€

- **Attestation pour arrêté comptable** **132,00**  
Ces renseignements correspondent aux demandes des commissaires aux comptes et sont communiqués après accord préalable du titulaire du compte. Selon la complexité des recherches, une tarification complémentaire pourra être appliquée.
- **Frais de tenue de compte trimestriel** **88,90**
- **Relevé de compte (forfait mensuel)** non facturé
  - mensuel **2,00**
  - quinzaine **3,60**
  - décadaire **1,15**
  - journalier (par envoi)
- **Relevé d'échelle d'intérêts (trimestriel)** **10,00**
  - global **15,00**
  - détaillé
- **Frais de recherche (\*)**  
Ces frais concernent les demandes de renseignements sur opérations courantes à l'initiative de la clientèle
  - recherche simple sur opérations récentes (moins de 3 mois) **4,17**
  - recherche complexe sur devis
- **Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) (\*)** **14,80**
- **Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée) (\*)** **26,66**
- **Commission annuelle d'actualisation administrative et juridique de dossier (\*)** **260,00/an**

### FONCTIONNEMENT DE COMPTE EN ANOMALIE

€

Taux intérêts débiteurs : **18,79 % au 1<sup>er</sup> juillet 2024**

- **Commission d'intervention** (pour toute opération sans provision) **8,50**  
- maximum mensuel de perception **221,00**
- **Commission de dépassement de découvert** (sur montant au delà du plafond autorisé)  
taux du découvert + 3 points
- **Frais par saisie attribution ou conservatoire** **108,50**
- **Frais par saisie administrative à tiers détenteur** **10% du montant dû au Trésor Public <sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup> Dans la limite d'un plafond de 100€ fixé par décret

(\*) Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque (\*) qui sont ici exprimés hors taxes. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2025, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.



## BANQUE À DISTANCE

### ■ Abonnement à des services de Banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) :

#### Par Internet <sup>(2)</sup> avec Crédit Agricole En ligne (abonnement mensuel)

- VISION : Consultation des comptes et virements internes

non facturé

- ACTION : Gestion des comptes et bourse

**13,00**

(Virements externes facturés au prix pratiqué par télé transmission et ordre de bourse à prix préférentiel)

### ■ Télétransmission <sup>(2)</sup>

	WEB EDI EBICS T	EBICS TS
Forfait mensuel client-banque seulement (Abonnement EDI Sens Aller)	6,50	16,40
Forfait mensuel banque-client seulement (Abonnement EDI Service télétransmission)	29,35	29,35
+ Mise à disposition relevé (par ligne)	0,05	0,05

■ **Fildor** - forfait mensuel **17,45**  
 - facturation à la ligne **0,05**

■ **SwiftNet** - forfait mensuel **110,00**  
 - facturation à la ligne **0,05**



## MOYENS DE PAIEMENT

### SERVICE ESPÈCES

€

■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **5,00**

■ Commande d'espèces (pièces ou billet) en euros (commande >40€) **5,00 par commande à partir de la 2<sup>ème</sup> commande**

### ■ Dépôt de pièces

- par dépôt **5,00**

- en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé **5,00 par dépôt erroné à partir de la 3<sup>ème</sup> erreur / mois**

### ■ Délivrance de billets

non facturé

### ■ Dépôt de billets

- au guichet automatique non facturé

- hors guichet automatique **0,16 % (mini 3€) du dépôt à partir du 4<sup>ème</sup> dépôt / mois**

- en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé **5,00 par dépôt erroné à partir de la 3<sup>ème</sup> erreur / mois**

### CHÈQUES

€

■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé (par envoi) Frais postaux

■ Frais d'émission d'un chèque de banque en euros **15,00**

■ Confection lettre-chèque Sur devis

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **14,90**

### ■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

(Incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire)

- rejet chèque de moins de 50 € **21,50**

- rejet chèque de 50 € et plus **41,50**

<sup>(2)</sup> hors coût opérateur téléphonique et fournisseur d'accès internet

■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,70
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,00
■ Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,00

<b>VIREMENTS EUROPEENS<sup>(3)</sup> (soumis au Règlement européen n°1230/2021)</b>	<b>€</b>
---	----------

#### VIREMENT OCCASIONNEL

■ Virement interne Crédit Agricole	non facturé
■ Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque	5,00

#### VIREMENT PERMANENT

■ Virement interne Crédit Agricole	non facturé
■ Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte autre banque	5,00

#### AUTRES OPÉRATIONS

■ Virement sur support	
- télétransmission	0,25
■ Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	7,50

<b>Prélèvements SEPA<sup>(4)</sup> (SDD)<sup>(5)</sup> émis</b>	<b>€</b>
---	----------

■ Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	90,00
■ Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement <sup>(6)</sup>	
- par fichier transmis	
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core <sup>(7)</sup>	0,32
- par prélèvement SDD B to B	0,43
- autres supports par avis	3,35
■ Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb	
- Pack Prélèvement Confort (souscrit avant le 01/12/2024)	5,30
- Pack Prélèvement Confort (souscrit après le 01/12/2024)	10,00
Traitement des rejets - impayé SEPA à la charge du remettant	6,50

<sup>(3)</sup> Voir définitions des virements internationaux page 19.

<sup>(4)</sup> La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, le Vatican, Andorre, le Royaume-Uni, les îles de Jersey, Guernesey et Man.

<sup>(5)</sup> Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

<sup>(6)</sup> La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

<sup>(7)</sup> Échéance moins 1 jour ouvré.

**Prélèvements SEPA <sup>(4)</sup> (SDD) <sup>(5)</sup> reçus**

€

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| ■ Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B | Agence : 10,90<br>Internet : Gratuit |
| ■ Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE       | Gratuit                              |
| - mise en place  |                                      |
| - mise à jour  |                                      |
| - suppression  |                                      |

**Virements SEPA <sup>(4)</sup> (SCT) <sup>(5)</sup> émis**

€

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| ■ Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen   | Internet : Gratuit<br>Agence : 5,00 |
| ■ Virement instantané (hors Caisse régionale) Via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest">www.credit-agricole.fr/ca-centrest</a> (+ coût de la connexion selon opérateur) |                                     |
| - frais supplémentaire par opération   | Gratuit                             |
| ■ Virement Instantané par Fichier (IP Fichier) - Coût par virement IP  | 0,25                                |

**EFFETS À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE**

€

- |                                     |   |                         |
|-------------------------------------|---|-------------------------|
| ■ Télétransmission                  | - traitement de la remise<br>- par effet  | non facturé<br>0,45     |
| ■ Autres supports                   | - traitement de la remise<br>- par effet  | non facturé<br>25,50    |
| ■ Services divers                   | - changement de domiciliation<br>- prorogation, réclamation, avis de sort<br>- passage à l'escompte | 19,20<br>19,20<br>19,20 |
| ■ Incident                          | - effet domicilié rejeté<br>- effet mis en instance   | 22,00<br>3,40           |
| ■ Impayé (à la charge du remettant) | - par effet   | 19,00                   |

**CARTE SOCIÉTÉ**

€

- |                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
| ■ Cotisation carte annuelle | - carte Mastercard de débit à autorisation systématique<br>- carte de débit immédiat Business<br>- carte de crédit à débit différé Business<br>- carte de débit immédiat Business Executive<br>- carte de crédit à débit différé Business Executive | 19,00<br>60,00<br>60,00<br>150,00<br>150,00 |
|-----------------------------|---|---|

*Cartes Business et Business Executive : Tarif dégressif pour les cartes sur un même compte support -20% sur la 2<sup>ème</sup> carte, -30% sur la 3<sup>ème</sup> carte, -50% sur la 4<sup>ème</sup> carte et les suivantes.*

■ Modification plafond carte à la demande du porteur (par modification) (sauf Business Executive)	5,00
■ Carte d'accès au monnayeur Crédit Agricole Centre-est ("carte monnaie")	46,00
■ Frais de mise en opposition de la carte pour perte ou vol	Gratuit

## SERVICE MONÉTIQUE

€

Pour connaître nos offres rendez-vous sur le site <sup>(8)</sup> : [www.ca-moncommerce.com](http://www.ca-moncommerce.com)

■ Types de contrats	nous consulter
■ Équipements en proximité Matériels	nous consulter
■ UP2 PAY Restaurant <sup>(9)</sup>	nous consulter

## OFFRE E-COMMERCE

€

■ Les services e-transactions <sup>(10)</sup> - (option du contrat d'acceptation)	nous consulter
■ UP2 PAY E-Transactions offre Access - forfait mensuel (*)	17,00 + 0,15€/transaction
■ UP2 PAY E-Transactions offre Offre Premium - forfait mensuel (*)	20,00 + 0,15€/transaction

## CA CERTIFICAT : SERVICE DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

€

■ Télétva (*) commission de service sur opérations - Certificat 3 SKEY - SWIFT (*)	2,70/mois soit 32,40/an
- Signature performance (*)	4,15/mois
- Ma SignatureEdi Premium (*)	4,15/mois
- frais de révocation par certificat (*)	41,00

## CASH MANAGEMENT

€

■ Centralisation de Recettes	nous consulter
■ Centralisation de Trésorerie	nous consulter

<sup>(8)</sup> Le site [ca-moncommerce.com](http://www.ca-moncommerce.com) est édité par Crédit Agricole Payment Services (CAPS), Société par actions simplifiée au capital de 49 026 830 euros. Le siège social est situé 83, boulevard des Chênes – B.P. 48, 78042 Guyancourt cedex. Immatriculée au R.C.S de Versailles sous le numéro SIREN : 723 001 467 – Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA : FR 23 723 001 467. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès.

<sup>(9)</sup> Up2pay Restaurant est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN.

<sup>(10)</sup> L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès du fournisseur de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.



## CRÉDITS ET GARANTIES

TRCAM <sup>(11)</sup> au 1 <sup>er</sup> juillet 2024 (Taux de Référence du Crédit Agricole)	6,42 %
TAUX DE L'USURE AU 1 <sup>er</sup> juillet 2024 (découvert)	18,79 %

### TRÉSORERIE

€

<b>■ Les effets de commerce remis à l'escompte</b>		
- commission d'endos par effet		0,60 % / an
<b>■ Intérêts liés à l'escompte</b>		
- base de calcul minimum des intérêts	10 jours calendaires	
- minimum de perception d'intérêts d'escompte par effet		6,25
<b>■ Cessions de créances DAILLY</b>		
- frais de prise en charge par bordereau de cession		38,50
- frais de traitement par créance papier		7,30
- frais de notification, modification et réclamation		28,40
- cession de créance impayée		28,40
- notification cession des marchés		28,40
<b>■ Intérêts liés à la cession de créance</b>		
- base de calcul minimum des intérêts	10 jours calendaires	
- minimum de perception d'intérêts d'escompte par facture		11,20
<b>■ Échéancier mensuel</b>		10,80

### CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

€

<b>■ Demande de financement</b>		
- frais d'étude de financement (en % du montant financé)		0,50 %
- minimum de perception par dossier		550,00

### INFORMATIONS SUR PRÊT

€

<b>■ Information sur contrat de prêt à l'initiative de la clientèle</b>		
- édition ou réédition du décompte de prêt		48,00

### GARANTIES

€

**Taux de commissionnement (par trimestre d'avance)** Défini lors de la mise en place

<b>■ Garanties Actifs Passif</b>		
Mise en place des garanties Actif-Passif		
- Taux de calcul sur le montant de l'acte		0,50 %
- minimum		130,00
- maximum		400,00

<sup>(11)</sup> Le TRCAM (Taux de Référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante: TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans ( Obligations Assimilables du Trésor).

Garanties bancaires	Caution bancaire	Garantie à 1 <sup>ère</sup> demande
Frais par utilisation (acte simple)	63,00 €	86,00 €
Frais par utilisation (acte complexe)	126,00 €	172,00 €
Frais de mainlevée	16,60 €	16,60 €

### Caution bancaire dématérialisée

[nous consulter](#)

### Frais de garantie

- caution solidaire	63,00
- gage de matériel et outillage	420,00
- nantissement de fonds de commerce	535,00
- gage sur véhicule (avec certificat d'immatriculation)	220,00
- nantissement de parts de SARL, SC, SNC et SCI	300,00
- nantissement d'actions de SAS et SA	300,00
- nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) Crédit Agricole	97,00
- nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) hors Crédit Agricole	250,00
- nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurances-vie Crédit Agricole	97,00
- nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurances-vie hors Crédit Agricole	250,00
- warrant	130,00
- délégation de créance	48,00

*Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus au jour de l'édition du présent document, en cas de modification de ces frais par les pouvoirs publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.*

## MODIFICATION SUR FINANCEMENT APRES RÉALISATION

€

### Intervention simple

- changement de compte payeur, modification date d'échéance	37,00
- réédition du tableau d'amortissement (*)	30,83

**Internet : Gratuit**

### Intervention complexe

- mainlevée sur hypothèque	130,00
----------------------------	--------

### Réaménagement de prêt

- minimum de perception	1 %
- maximum de perception	550,00
	5500,00

### Main levée de garantie

- modification garantie enregistrée au greffe <sup>(12)</sup>	1 %
	130,00

### Avenant au contrat

165,00

**(+ 60€/prêt au delà d'un prêt modifié par l'avenant)**

### Frais de moratoire

- par dossier	147,00
- forfait à partir de 3 prêts	440,00

## INCIDENT DE FONCTIONNEMENT SUR CRÉDIT

€

- frais de report d'échéance	47,00
- frais échéance impayée	non facturé

<sup>(12)</sup> hors frais fiscaux ou frais de greffe refacturés



## TITRES ET PLACEMENTS

### DROITS DE GARDE (\*) (facturation semestrielle sur valorisation au 30 juin et au 31 décembre) €

- **Frais sur Compte-titres contenant uniquement**
  - des actions Crédit Agricole ou des parts sociales du CA non facturé
- **Frais fixes par compte** *1/2 tarif si abonnement avec un PEB (Plan Épargne Boursière)* **12,08**
- **Frais au semestre par ligne (en % de l'encours détenu)**
  - Actions et autres valeurs **0,14% + 2,08€/ligne**
  - Actions non cotées **0,14% + 10,42€/ligne**
  - Obligations Crédit Agricole **0,07 %**
  - Or sous dossier **0,40 %**
  - Actions Crédit Agricole et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole **Gratuit**
- **Maximum semestriel de droits de garde par compte** **250,00**

### SERVICE DE BOURSE EN LIGNE CTO €

- **INVEST STORE INITIAL**
  - Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**
- **INVEST STORE INTEGRAL**
  - Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **13,00 €/mois**
  - Commission de service si moins de 12 ordres par an **110,00 €/an**
  - Commission de service si au moins 12 ordres par an **Gratuit**

**FRAIS DE COURTAGE (achats et vente en Bourse)**

€

**■ Les ordres de bourse sur Bourse France**

*Frais de courtage hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution) et hors TTF (Taxe sur Transactions Financières), prélevés en sus.*

**Invest Store Initial**

Par internet	<b>0,50 % du montant de l'ordre</b>
Par téléphone	<b>1,20 % du montant de l'ordre + forfait 15,00 €/ordre</b>

**Invest Store Intégral**

Par internet	<b>0,48 % du montant de l'ordre si ordre ≤ à 500,00 €</b> <b>0,18 % du montant de l'ordre si ordre &gt; 500 et ≤ 1000,00 €</b> <b>0,12 % du montant de l'ordre si ordre &gt; 1000 €</b>
Par téléphone	<b>0,48 % du montant de l'ordre si ordre ≤ à 500,00 € + forfait 15,00 €/ordre</b> <b>0,18 % du montant de l'ordre si ordre &gt; 500 et ≤ 1000,00 € + forfait 15,00 €/ordre</b> <b>0,12 % du montant de l'ordre si ordre &gt; 1000 € + forfait 15,00 €/ordre</b>

**■ Les ordres de bourse sur Bourse étrangère**

*Frais de courtage hors frais d'intermédiaire (variable selon le lieu d'exécution), prélevés en sus.*

Par internet	<b>0,60 % du montant de l'ordre</b>
- minimum	<b>26,90</b>
Par téléphone	<b>1,37 % du montant de l'ordre</b>
- minimum	<b>53,80</b>

**SOUSCRIPTION D'OPCVM (droits d'entrée)**

Nous consulter

# PRINCIPAUX SERVICES POUR LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Toute opération en devise sur un compte en euro est assujettie à la commission de change



## PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORT)

### VIREMENTS

€

<b>Commission de rapatriement</b>	
- sur réception d'un virement Européen <sup>(13)</sup>	non facturé
- sur réception d'un virement Monde <sup>(13)</sup>	<b>24,80</b>
+ si absence de domiciliation bancaire du bénéficiaire	<b>de 8,70 à 87,00</b>
<b>Frais de retour de fonds</b>	<b>43,00</b>

### CHÈQUES

€

<b>Commission d'encaissement</b>	<b>0,24 % du montant</b>
- minimum pour remise Sauf Bonne Fin (SBF)	<b>41,00</b>
- minimum pour remise Crédit Après Encaissement (CAE)	<b>28,50</b>
- maximum	<b>215,00</b>
<b>Frais de port pour les chèques remis en CAE</b>	<b>36,50</b>
<b>Chèque impayé</b>	<b>47,00</b>

### EFFETS DE COMMERCE

€

<b>Commission d'encaissement sur le montant de la créance</b>	<b>0,14 %</b>
- minimum	<b>38,60</b>
- maximum	<b>383,00</b>
<b>Frais de port</b>	<b>36,50</b>
<b>Effet impayé</b>	<b>47,00</b>

### REMISES DOCUMENTAIRES

€

<b>Commission d'encaissement sur le montant de l'opération</b>	<b>0,22 %</b>
- minimum	<b>63,40</b>
<b>Frais de port</b>	<b>36,50</b>
<b>Avis de sort</b>	<b>16,20</b>

<sup>(13)</sup> voir définitions des virements internationaux page 19



## PAIEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORT)

### VIREMENTS

€

■ Commission de transfert		
- sur "virement Européen" <sup>(13)</sup>		5,00
- sur "virement Européen" par Web-EDI		0,25
- sur virement Monde <sup>(13)</sup>	0,025 % du montant du virement	
- minimum		27,20
- maximum		54,00
- sur virement Monde par WEB-EDI	0,025 % du montant du virement	
- minimum		3,35
- maximum		54,00
■ Frais swift applicables aux virements		
hors Espace Économique Européen		10,40
■ Demande Frais OUR <sup>(14)</sup>	0,10 % du montant du virement	
- Minimum		15,00
- Maximum		100,00

### CHÈQUES

€

■ Chèque en euros	25,00
■ Chèque en devises	30,00
■ Chèque impayé	47,00

### EFFETS DE COMMERCE

€

■ Commission d'encaissement	47,20
- frais swift	10,40
■ Prorogation, acceptation	50,50
■ Effet impayé	47,00

<sup>(14)</sup> Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement

## REMISES DOCUMENTAIRES

€

■ Commission de règlement sur le montant de l'opération	0,21 %
- minimum	99,50
■ Frais swift	10,40
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,40 à 36,50

## CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL

€

■ SWIFTNet		
- Abonnement à partir de 110,00 € / mois		nous consulter
■ Echanges de données CASH MANAGEMENT		
- Envoi de MT940 <sup>(15)</sup> vers une banque tierce (par compte et par mois)	38,90	
- Réception de MT101 <sup>(16)</sup> d'une banque tierce (par compte et par mois)	38,90	
■ Centralisation de trésorerie Internationale		
- Reporting et consultation des soldes	} Sur devis - nous consulter	
- Instructions de paiements		
- Gestion de trésorerie		



## CRÉDITS ET GARANTIES INTERNATIONALES

### CRÉDITS COURT TERME EN DEVISES / AVANCES EN DEVISES

€

■ Frais de mise en place	85,00
■ Prorogation	85,00

### CRÉDITS DOCUMENTAIRES PAR INTERNET

€

■ CA E-TRADE (abonnement annuel)	23,00
----------------------------------	-------

### CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

€

■ Ouverture du crédit documentaire par trimestre indivisible	0,26 %
- minimum par trimestre	131,50
■ Commission d'utilisation (étude et levée des documents)	0,14 %
- minimum	153,50
■ Commission mensuelle d'engagement si paiement différé (acceptation)	0,13 %
- minimum/mois	95,50
■ Utilisation Clause UPAS	85,00
■ Modification des termes	122,00
■ Partie intégrante selon nombre de pages	de 132,00 à 459,00
■ Documents irréguliers (à la charge du bénéficiaire)	153,00
■ Frais swift paiement	10,40
■ Frais d'envoi selon modalité ou type d'acheminement	de 10,40 à 36,50

<sup>(15)</sup> Transmission électronique du contenu détaillé du relevé de compte

<sup>(16)</sup> Réception électronique d'un ordre de mouvement de compte

## CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

€

■ Commission de notification - minimum	0,10 % 132,00
■ Commission de confirmation	sur devis

*Cette confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire.*

*Vous ne supportez plus le risque d'insolvabilité de la banque émettrice ou le risque pays.*

■ Commission d'utilisation - minimum par utilisation	0,15 % 166,00
■ Modification des termes	122,00
■ Pré étude des documents	103,00
■ Transfert - minimum	0,15 % 438,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,40 à 36,50
■ Frais swift	10,40

## GARANTIES ET STAND BY SOUMISES AUX RUU <sup>(17)</sup> 600 EMISES

€

■ Commission d'engagement par trimestre indivisible - minimum par trimestre	0,40 % 44,30
■ Frais d'établissement français ou anglais	124,00
■ Modification des termes	122,00
■ Mise en jeu	178,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,40 à 36,50
■ Frais swift	10,40

## GARANTIES REÇUES

€

■ Commission de notification - minimum	0,10 % 91,90
■ Modification des termes	122,00
■ Mise en jeu	178,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,40 à 36,50



## COMPTE EN DEVISE

### GESTION DE COMPTE

€

■ Gestion de compte en devises - commission de tenue de compte rémunéré	14,80/mois
■ Commission de mouvement sur compte en devises	0,092 % / trimestre

<sup>(17)</sup> Règles et Usances Uniformes



## OPÉRATIONS DE CHANGE

### OPÉRATIONS DE CHANGE COMPTANT OU TERME

€

■ Commission de change sur opération en devises	0,0525 %
- minimum	18,25
■ Couverture à terme	
- frais de mise en place	0,10 %
+ commission de change	
■ Flexigain et Flexiterme	
- frais de mise en place	0,10 %
- frais de tirage à chaque utilisation	35,20
+ commission de change	
- prorogation de flexigain (1 an)	0,10 %
■ Accès au portail CHANGE <sup>(18)</sup>	Gratuit

Accessible par le Service de banque à distance par Internet, le portail CHANGE permet de traiter de manière autonome les opérations de change courantes (COMPTANT, TERME, Flexigain)

### SERVICES DIVERS

€

■ Frais swift	10,40
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,40 à 36,50
■ Frais de recherche	sur devis
■ Frais de photocopie	13,05
■ Renseignements commerciaux	
- sur pays européen, États-Unis ou Canada (minimum)	86,50
- sur autre zone géographique	nous consulter
■ Courriers sur l'étranger (hors frais postaux)	54,00
■ Frais étude projet international non abouti	167,50
■ Étude de dossier complexe (par heure)	118,50
■ Bon de cession	33,20
■ Avis de sort	16,20
■ Enrichissement des instructions	de 8,70 à 87,00
■ Courriel de confirmation d'exécution d'opération	0,86
■ Traduction	nous consulter
■ Dossier BPI France / Assurance Export	62,30
■ Ecole Crédoc (formation)	124,00

Le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques étrangères.

<sup>(18)</sup> hors coût de connexion selon opérateur



## PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

### ACHATS / VENTES DES DEVICES AU COMPTANT

- Débit en compte J
- Crédit en compte J + 2 jours ouvrés

### CHÈQUES REMIS À L'ENCAISSEMENT "SAUF BONNE FIN"

- Remise de chèque(s) en euros J+5 jours ouvrés
- Remise de chèque(s) en devises J+5 jours ouvrés

Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure "sauf bonne fin"

### CHÈQUES REMIS EN "CREDIT APRES ENCAISSEMENT"

- Remise de chèque(s) en euros Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
- Remise de chèque(s) en devises Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés

### CHÈQUES PRÉSENTÉS AU PAIEMENT

- Chèque en euros ou en devises Date de traitement

### VIREMENTS

- Réception d'un virement en euros Date de réception des fonds
- Réception d'un virement en devises Date de réception des fonds
- Emission d'un virement en euros ou en devises de l'Espace Économique Européen J
- Emission d'un virement en devises autres J

### EFFETS

- Effet remis à l'encaissement en euros Date de réception des fonds
- Effet remis à l'encaissement en devises Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
- Effet présenté au paiement en devises Date de traitement

### REMISES DOCUMENTAIRES

- Export en euros Date de réception des fonds
- Export en devises Date de traitement
- Import en euros ou en devises Date de traitement



## CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



- Pays de la zone Euro\*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



## VIREMENTS INTERNATIONAUX

BIC : identifiant de la banque

IBAN : identifiant international d'un compte

Offre du Crédit Agricole : 2 niveaux de virements internationaux

### - Virement Européen :

- Opération libellée en euro, Couronne suédoise ou Leu roumain à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE soumis au règlement européen n°1230/2021. Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni inférieure ou égale à 1 000 euros.
- IBAN renseigné.
- Code banque ISO (ou SWIFT) renseigné.
- Ordre non urgent (traitement à J+1).
- Absence d'instructions particulières.
- Frais partagés.

### - Virement « monde » :

Opération en devise [quelle que soit la destination] ou en euro hors zone SEPA [quel que soit le montant]. Opération en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni [supérieure à 1 000 euros].

### Imputation des frais

Il existe 3 options d'imputation des frais liées aux transferts internationaux (hors Virement Européen) :

- Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement.
- Option SHARE : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- Option BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Les prix de nos services n'incluent pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.  
Toute opération en devise sur un compte en euro est assujettie à la commission de change.

## GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du Code monétaire et financier et du règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr/](http://www.banque-france.fr/) ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

**Pour tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat ou le traitement d'une réclamation vous pouvez joindre votre agence au numéro de téléphone indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).**

*La liste des conditions présentées n'est pas exhaustive.*

*Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.*

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site internet.



[www.credit-agricole.fr/ca-centrest/entreprise.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/entreprise.html)

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 69012022000000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570\_01VFNP

